Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 18

Artikel: Opéra
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185215

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rein offri à clliâo z'invitâ et dè lè mettrè dinsè frou, lo président de la sociétâ lâi fe ein lo remâofeint : Vo z'étès bin coumoudo, vo ! que diablio ! on ein est, âo bin on ein est pas !

Un curé logique.

Une pauvre femme s'était confessée avec tant de candeur et implorait l'absolution avec une ferveur si vraie, que le prêtre la complimenta sur ses nobles sentiments qui étaient bien ceux d'une excellente catholique. Puis, au moment de lui donner l'absolution :

— Vous avez un mari?

— Oui, monsieur le curé.

— Pourquoi ne vient-il pas à confesse?

— C'est que, je n'ose presque pas vous le dire... il est protestant. Mais c'est un bien brave homme quand même, je vous assure, dur au travail et qui ne boit pas.

— Et vos enfants? Sont-ils élevés dans la foi protestante?

— Hélas ! oui, monsieur le curé. J'y ai consenti pour avoir la paix dans le ménage.

— Oh ! oh ! Voilà qui gâte terriblement les affaires. Cela me fait beaucoup de peine, ma brave femme, mais je ne puis vous donner l'absolution.

— Pourquoi cela? s'écrie la pauvre âme désolée. Vous avez pourtant reconnu tout à l'heure que j'étais une excellente catholique.

— Je vais vous l'expliquer, ma chère enfant. Quel métier a-t-il, votre mari?

— Il est cordonnier, monsieur le curé, pour vous servir ; il fait le neuf et les raccommodages.

— Bien, ça me va pour ma comparaison. Si l'un de vos voisins vous apportait toujours ses vieilles bottes trouées à raccommoder, et que vous sachiez qu'il fait faire les souliers neufs chez le cordonnier d'en face, ne l'enverriez-vous pas promener, une fois ou l'autre, en lui disant de faire rapetasser ses vieilleries chez le même à qui il fait faire le neuf?

— Peut-être bien, monsieur le curé.

— Eh bien ! ici, c'est la même chose. Vous laissez votre mari écouter les sermons des protestants; vous confiez à ceux-ci l'instruction de vos enfants. Tandis qu'à moi vous n'apportez que les vieilles bottes trouées à recoudre, c'est-à-dire votre conscience malade à raccommoder... pardon, je veux dire à soulager. Pas de ça, ma bonne femme; portez vos vieilleries chez ceux à qui vous donnez le neuf ! Comme vous êtes bonne chrétienne, vous aurez ma bénédiction, mais quant à votre vieille conscience trouée... non, quant à votre conscience malade, allez la faire rapetasser à l'église du coin. C'est mon dernier mot, jusqu'à ce que ça change. Allez en paix, si vous pouvez, ma chère enfant.

E.

Monsieur le rédacteur,

Dans un de vos précédents numéros, vous vous moquez des Genevois à propos d'un article de notre *Feuille d'avis*. Dieu me damne, vous devriez bien regarder la poutre et ne pas voir la paille. Voici un article copié au pilier public de la première ville de votre beau canton, du côté de bise de chez nous et qui, par l'élégance de son style, pourra vous servir de preuve :

« La municipalité de *** fait défense aux détenteurs d'établissements de la localité de donner de l'avoine ou autres choses aux chevaux devant leurs locaux sans être convenablement attachés. »

Il faut supposer que les personnes que cela concerne doivent s'être munies de licols, pour elles, bien entendu.

Quant au nom de la localité, il suffira de dire que la dernière syllabe fait partie de l'arsenal du dieu Eole.

Un abonné,
au nom de plusieurs et qui, quand même,
ne conserve pas de rancune.

Genève, 1er mai 1879.

Jeux d'esprit. — Le mot de notre précédente charade est : *passage*. Pour la prime, le sort a désigné M. Marius Gonthier, à Lausanne.

Même prime pour la suivante :

Mon premier vaut cinquante fois
Ma troisième partie,
Et celle-ci contient dix fois
Ma seconde partie;
Mon tout, qui ne vaut qu'une fois
Ma troisième partie,
Contient pourtant cinq cent neuf fois
Ma seconde partie.

On racontait à M. B***, qu'un maçon, père de cinq enfants, était tombé d'une maison et s'était tué sur le coup. B*** pousse un cri d'effroi et pâlit.

— Vous plaignez sa pauvre famille ? lui demande-t-on.

— Non ! je frémis seulement en songeant que j'aurais pu passer en ce moment-là et qu'il me serait tombé dessus.

— Mais, mon pauvre ami, demandait un maître d'école à un jeune garçon, comment se fait-il que tu ne fasses aucun progrès dans la lecture? A ton âge je lisais couramment !

— C'est que sans doute vous avez eu un meilleur maître que moi, répond l'enfant terrible.

— Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable? demandait-on à un avare.

— Parce que l'Evangile dit : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît... » Eh bien, moi, je ne voudrais pas qu'on me fît l'aumône !

OPÉRA

Demain dimanche : **La Fille de Mme Angot.**

Mardi 6 mai, 2e représentation de l'abonnement : **Mignon**, opéra comique en 3 actes.

L. Monnet

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY

DIX